



Le 20 JUIN 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CHS-CT du 20 juin 2014

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Laure Alentado, Guillaume Tavin et Catherine DURAND.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 21 Mars 2014

Celui ci est adopté à l'unanimité.

2) Point d'étape

Une déclaration d'accident à la DDFIP en date du 9 avril 2014 ayant entraîné un arrêt de 11 jours a été rédigée.

La déclaration d'un deuxième accident est à venir, concernant une agente du Centre des Finances Publiques de Langres (arceau de stationnement défectueux).

Deux fiches de signalements ont été rédigées depuis le début 2014 .

La première concerne l'agression verbale d'un usager envers un agent à la trésorerie de St Dizier collectivités, la seconde concerne le comportement trop intrusif d'un usager envers un agent d'un autre site, une main courante a été déposée auprès de la police.

Aucune annotation (dématérialisée ou papier) n'a été portée sur le registre SST depuis la dernière séance.

Des odeurs désagréables reviennent périodiquement dans le sas des locaux rue de Lorraine à Chaumont. La Direction va voir ce qu'il est possible de faire (nouvelle opération de dératisation le cas échéant).

3) Présentation du PAP

Cédric VAULOT, assistant de prévention, a recensé 938 risques dans le cadre du DUERP, ramenés à 424 suite au groupe de travail qui a eu lieu en début d'année (129 risques ont été cotés Fréquence 0 et Gravité 0 par les services eux mêmes, ce qui signifie qu'il n'y a pas de risque à proprement parler). Par conséquent, 295 risques figurent dans le PAP qui, ainsi que le DUERP, ont déjà été présentés au CTL.

Sur ces 295 risques, 109 ont été cotés B, 124 ont été cotés C et 62 ont été cotés D, D étant la cotation des risques les moins sensibles.

4 critères permettent le classement des risques : Fréquence, Gravité, Probabilité et Maîtrise du risque , ces deux derniers ayant été évalués par le groupe de travail.

La grande majorité des risques concerne les risques psycho-sociaux (RPS) : 150 risques recensés, dont 55 concernent des exigences de travail et 33 des exigences émotionnelles. Le nombre de ces risques a été démultiplié du fait du recensement exhaustif des situations existantes.

57 risques d'agression des agents ont été recensés, de même que des risques liés à l'ambiance thermique et aux chutes.

L'ensemble de ces risques a été validé par le groupe de travail.

Le PAP sera mis en ligne sur Ulysse 52 suite à sa validation par le CHSCT et les mesures de préventions seront mises en œuvre au fil de l'eau.

La secrétaire animatrice a indiqué qu'un avis motivé devait être rendu par les membres du CHS CT afin d'aborder la problématique générale (au delà de la simple réponse oui / non). Il est ainsi possible de nuancer le travail effectué ou d'en reconnaître l'entière objectivité (ce que les OS ont fait !), en reconnaissant l'énorme travail fourni par l'assistant de prévention.

Cédric Vaultot ajoute que, suite à la mise en ligne sur Ulysse 52, une colonne « réalisation » permet de voir le degré de réalisation (orange : en cours, et vert : effectuée). Malgré la mise en œuvre du moyen de prévention préconisé, le risque peut continuer à exister (ex : risque routier).

FO a fait remarquer que, pour les risques nécessitant des travaux, il faut espérer que les moyens suivront pour pouvoir les réaliser !

La Direction indique que ces crédits peuvent relever soit de la délégation interrégionale soit de la Centrale dans les cas où la DDFiP aurait dépassé ses capacités contributives.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	3	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

4) Rapport de visite du CHSCT sur le site de Val de Meuse

Des propositions ont été faites pour répondre à certains problèmes soulevés.

Concernant l'absence d'arrivée d'eau chaude, il s'agit d'un problème de branchement à voir directement avec le propriétaire (la DDFiP étant locataire)

Un nouveau problème est remonté concernant la porte d'entrée, lorsqu'il faut l'ouvrir ou la fermer.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	3	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

Ce rapport sera mis en ligne sur Ulysse 52.

Mr ORSINI, l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, indique qu'au vu du faible effectif du poste, il n'y a aucune obligation d'avoir une issue de secours .

5) Exercice budgétaire 2014.

Dans la mesure où il reste des crédits disponibles suite aux diverses opérations déjà validées, le principe de la mise en place d'un dispositif de vidéo surveillance est acté sur le site de Saint Dizier OPH dans la mesure où ce CFP est situé en zone sensible et où les incivilités sont récurrentes. Il y a un système d'enregistrement intégré et il est nécessaire d'obtenir une autorisation préfectorale pour l'installer.

Un Flex desk sera mis à disposition du Service de la Publicité Foncière de Saint Dizier et un second sera acheté pour attribution définitive au SPF de Chaumont.

Un accord de principe a été acté concernant l'achat de flex desk, de luminaires et de fauteuils s'il reste des crédits disponibles et si les essais auprès des services demandeurs ont été concluants (flex desk et luminaires)

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	3	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

6) Questions diverses.

Les travaux de réparation de l'escalier extérieur du Centre des Finances Publiques de Langres commenceront le 1^{er} septembre prochain.

L'escalier latéral permettant l'accès au SIP de Langres se dégrade fortement et il constitue la seule issue de secours. La Direction se rendra sur place afin de voir si la dalle concernée peut être réparée ou non (dans ce cas, des travaux seront nécessaires et un devis sera établi).

Nettoyage des vitres sur le site de Langres : il relève d'un marché national et la validation des plans de prévention est en cours. Il est prévu deux fois par an sur l'ensemble des sites où ce n'est pas un agent Berkani qui effectue le ménage.

Formation des membres du CHS CT : le deuxième module comprend deux journées, l'une consacrée à l'évaluation des risques professionnels et l'autre consacrée à l'intégration des risques psycho-sociaux dans le DUERP. Malheureusement, cette formation est obligatoire et doit être effectuée avant mars 2015, quel que soit le résultat des élections du 4 décembre prochain...Cela signifie que des membres actuels du CHS CT qui ne seraient pas réélus en décembre doivent tout de même suivre ce deuxième module... Les dates retenues pour ce deuxième module sont les 7 et 8 octobre 2014.